



FONDAMENTAUX DE LA COMPTABILITE

Découvrir et maîtriser les obligations essentielles en matière de gestion comptable au regard des besoins spécifiques des associations.

Formation organisée dans le cadre des formations communes à toute la Région Auvergne Rhône-Alpes permettant une harmonisation des contenus et méthodes d'animation.



Bénévole ou professionnel chargé de la comptabilité d'une association, il est nécessaire de maîtriser les règles particulières de fonctionnement d'une association, tant sur le plan juridique que comptable.



Compétences visées :

Apporter aux participants les connaissances techniques leur permettant d'appréhender les particularités du plan comptable associatif

- Appréhender les particularités juridiques et comptables des associations
- Mettre en œuvre et tenir une comptabilité d'association



A DEFINIR

Second semestre 2019



Intervenant :

**C.R.O.S Auvergne
Rhône-Alpes**



À définir

(12 places disponibles)